

**FRANCE**

Dans les écoles, des taux record de grévistes

Selon le ministre de l'Éducation, 70 % des écoles seront touchées par la grève ce jeudi. Les taux de grévistes les plus élevés sont dans les académies de Paris, Montpellier, Créteil et Versailles, avec un record de 78 % à Paris, où le service minimum est jugé insuffisant par Jean-Michel Blanquer.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

La mobilisation dans les établissements scolaires s'annonce massive pour la grève de ce jeudi. Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, qui a participé à une cellule de crise au rectorat de Paris mercredi matin, a annoncé un taux de grévistes pour l'ensemble de la France de 55 %. Au total, 70 % des écoles seront touchées – soit fermées, soit bénéficiant du service minimum d'accueil. Dans 30 % des écoles, le taux de grévistes est inférieur à 25 % : dans ce cas, les enseignants assureront l'accueil des élèves en les répartissant dans les classes.

C'est à Paris que le taux de grévistes s'annonce le plus élevé : il est, selon le rectorat de Paris, de 78 %. Sur les 652 écoles de la capitale, 50 % n'accueilleront aucun enseignant. Et seules trois écoles devraient bénéficier du service minimum d'accueil. C'est « trop peu », déplore Jean-Michel Blanquer, qui a indiqué qu'il allait « appeler Anne Hidalgo [la maire de Paris, NDLR] pour voir si on peut faire mieux », d'autant que dans d'autres académies le service minimum devrait être beaucoup plus important. Les taux d'enseignants grévistes

s'annoncent aussi très élevés dans les académies de Montpellier, Créteil et Versailles, avec des intentions de grèves supérieures à 60 %. Les académies les moins touchées sont celles de Reims et de Grenoble, avec des taux de 40 %. Dans les collèges et lycées, le ministre de l'Éducation dit s'attendre à un taux de grévistes de l'ordre de 50 %.

« Il n'y aura pas de baisse des pensions », a insisté Jean-Michel Blanquer en marge de sa visite au rectorat de Paris. *On va les améliorer.* Le ministre s'en est pris aux simulateurs mis à disposition par les syndicats « qui sont faux ».

« Ce qui est demandé par tout le monde, c'est de la concertation », a-t-il indiqué. *Si nous étions allés plus vite, on nous l'aurait reproché.* Jean-Michel Blanquer entend « revaloriser notamment les débuts de carrière », sur lesquels on est « aujourd'hui un peu en retard en France ». Selon lui, « il faut notamment que les plus jeunes puissent avoir une augmentation de la rémunération ».

Des primes ou du salaire

Dans la mise en œuvre, cela suppose d'« étaler dans le temps le rattrapage » et de l'envisager « sur une base pluriannuelle ». Cela pourrait se faire soit par du salaire, soit par des primes : « C'est un sujet qui n'est

pas tranché et qui est au cœur du dialogue social que nous avons », a affirmé Jean-Michel Blanquer.

Interrogé sur les contreparties évoquées par Emmanuel Macron, début octobre, à Rodez, et laissant entendre qu'il faudrait toucher au temps de travail et aux vacances des enseignants, Jean-Michel Blanquer estime que « ce n'est pas le sujet aujourd'hui ». « Il y a bien des manières d'entrer dans ces questions et c'est bien pour cela qu'il y a un dialogue social, inscrit dans la durée, pour avancer sur ces questions », a-t-il cependant précisé.

Il a rappelé deux échéances importantes dans le cadre du conflit actuel : le haut-commissaire aux Retraites, Jean-Paul Delevoye, s'exprimera le 9 décembre et le Premier ministre, ensuite, « pour déterminer la question de l'âge » de la retraite. « A partir de là, on pourra avoir des simulations », a-t-il précisé. *La porte est plus qu'ouverte, c'est même la table qui est dressée.* ■

Sur les 652 écoles de la capitale, 50 % n'accueilleront aucun enseignant.

Seules trois écoles devraient bénéficier du service minimum d'accueil.